

Newsletter n° 18 - 22 novembre 2019



Les Amis de la Montagne de Lure

**À nos amis et soutiens,
Aux habitants et élus de notre territoire,
Aux représentants de l'Etat et des institutions**

Alerte rouge : l'Eolien le retour...

Le 14 novembre dernier, Emmanuelle WARGON, Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de la Transition écologique et solidaire, avocate sans complexe de l'éolien pour notre territoire, animait un débat dans notre département. Nous y étions.

Comme en écho, 5 jours après, le 19 novembre la Provence donnait la parole aux opérateurs "En Provence, l'énergie éolienne manque de souffle. Dans

notre région, la part de cette énergie reste minime et ses ambitions pour l'instant modestes. Mais l'espoir demeure"...et tout un plaidoyer truffé de contre-vérités se poursuit dans [l'article](#) pour activement déployer des projets d'installations d'éoliennes industrielles dans les zones qui ne soient pas urbanisées... *suivez notre regard !!*

Revenons au débat organisé sur le thème de l'acceptabilité des énergies renouvelables.

Vous trouverez dans le lien ([ici](#)) le courrier détaillé que nous avons adressé à la Secrétaire d'Etat qui reprend les prises de position du gouvernement qu'elle a pu exprimer. Occasion aussi de confirmer et préciser nos arguments et nos attentes.

Ci-après quelques extraits pour **vous inviter à lire et partager** ce document.

"Les objectifs que vous avez soulignés, Madame la Ministre, et que nous soutenons activement, à savoir, vivre mieux ensemble, donner du sens pour les citoyens, assurer la transparence des informations, favoriser la concertation et la cohérence territoriale, organiser la nécessaire planification et prescription des choix, nous invitent tous à dépasser les modes de fonctionnement, processus, habitudes et dogmatismes hérités du passé. (..) Pour paraphraser vos propos, plus d'énergie renouvelable et d'initiatives vers une société sans carbone, c'est plus d'humain et plus de proximité.

Attentes d'Amilure : Le vivre ensemble impose que les opportunités et la logique de financement proposées par les opérateurs n'introduisent pas de zizanie entre les habitants et entre les communes. Par un effet d'aubaine, tel propriétaire ou telle commune bénéficie d'une rente qui est clairement perçue comme inique en ne respectant pas un légitime principe d'équité. Une péréquation des revenus est donc au minimum nécessaire au-delà même des EPIC pour la mettre au niveau du département et en faire bénéficier tous les habitants.

L'acceptabilité et la mobilisation citoyenne autour d'une transition énergétique et écologique maîtrisée imposent aussi que soit respectée la notion de bien commun que sont les espaces naturels et les paysages uniques du département. Ceux-ci contribuent de manière considérable à la création de valeur, aux emplois et au PIB de notre territoire.

La multiplication opportuniste et anarchique de grandes installations photovoltaïque mais surtout de projets industriels éoliens ne sont ni acceptables ni acceptés par les habitants qui vivent ou travaillent au pays, ni par les visiteurs du pays de Giono.

Madame la Ministre, vous avez recommandé que la priorité soit donnée au renforcement des dispositifs d'économie d'énergie pour tous. Vous avez même soulevé que le "pourquoi" de toute la démarche de la transition énergétique visait à réduire la consommation d'énergie – qu'elle soit d'origine fossile, nucléaire, éolienne et photovoltaïque intermittentes.

Attentes d'Amilure : Le surplus de coûts et des engagements tarifaires contractés pour acheter la production aux opérateurs éoliens et photovoltaïques représente un budget significatif qui pourrait être alloué à un redéploiement des appuis aux économies d'énergie. Consommer moins et produire mieux est l'équation que vous proposez ; c'est le moment d'agir dans ce sens en étant ambitieux.

Madame la Ministre, vous avez fait appel à la solidarité nationale en matière de production d'énergies renouvelables pour laquelle notre département pourtant excédentaire doit, de votre point de vue, contribuer **en multipliant les installations photovoltaïques mais surtout éoliennes industrielles.**

Attentes d'Amilure : Promotrice d'une transition énergétique maîtrisée, notre association, qui a pour mission de protéger l'ensemble de la Montagne de Lure et du Plateau d'Albion de toutes atteintes détruisant l'environnement, la faune, la flore et la biodiversité de ce territoire patrimonial, haut lieu de la culture de Haute-Provence, a précisé et diffusé depuis toujours sa position, à savoir (entre autres) le refus systématique de l'installation d'éoliennes industrielles sur le périmètre de la Montagne de Lure et du Plateau d'Albion compte tenu des caractéristiques paysagères, culturelles et de leur riche biodiversité.

Au titre d'une solidarité énergétique déjà en place, vous portez un propos pour laquelle beaucoup de bas-alpins pensent que nous sommes parfois considérés comme un territoire d'Indiens. Territoire que de nombreux opérateurs peu scrupuleux souhaitent exploiter en promettant en secret monts et merveilles aux élus, au prix de la destruction d'un équilibre naturel,

sociétal et culturel reconnu.

Vous aurez compris Madame la Ministre que nous sommes soucieux de soutenir le “vivre ensemble” que vous placez en exergue de vos ambitions. Ce “vivre ensemble” autour de la Montagne de Lure impose que soient respectés et protégés un paysage et un lieu unique de mémoire, de lien social, de rassemblement et d’attractivité.

Nous serons attentifs et vigilants à ce que les installations éoliennes et photovoltaïques industrielles ne viennent pas balafrer et détruire ce bien commun qui est nôtre.

Et le photovoltaïque industriel s'installe...

Par ailleurs, nous maintenons notre ferme opposition contre le Photovoltaïque débridé afin d'éviter **le mitage dramatique des espaces naturels de la Montagne de Lure et du Plateau d'Albion**. Sans parler de la mise en pièce de sa biodiversité, de ses forêts et de ses conséquences tragiques...

Rappelons que nous sommes actifs sur de nombreux projets (Ongles, Cruis, Aubignosc, les Omergues, Redortiers Les Fraches...)

RAPPEL : Pour votre agenda !

La Compagnie du Passeur
avec le soutien et la participation de
l'Association des Amis de la Montagne de Lure
et les Centrales villageoises
vous invite à un

Débat Public

Installations photovoltaïques industrielles :

**quelles menaces,
quel intérêt, quelles autres alternatives ?
Quel choix pour les petites communes ?**

Le 19 décembre de 18h à 19h30

Dans la salle Culture et Loisirs de Montlaux

Un verre de l'amitié conclura les échanges

***Nous ne défendons pas la nature,
nous sommes la nature qui se défend.***

***Nous comptons sur votre vigilance pour nous faire part de
tout projet éolien ou photovoltaïque dont vous auriez
connaissance...***

**Aujourd'hui plus qu'hier
votre soutien est indispensable !**

Notre association a besoin de ses adhérents pour être encore plus
"audible" et "visible".

Merci à tous ceux qui ont déjà renvoyé leur bulletin d'adhésion !
Et pour ceux qui auraient « oublié »...

[Vous trouverez le bulletin d'adhésion **ici**](#)

Les Amis de la Montagne de Lure
amilure04@gmail.com
Ancien Moulin
04150 REDORTIERS
+33 6 86 70 57 50
[facebook.com/AmiLure/](https://www.facebook.com/AmiLure/)
www.amilure.com



Cet email a été envoyé à amilure04@gmail.com.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Amis de la Montagne de Lure.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 sendinblue

© 2019 Amis de la Montagne de Lure